

Aux citoyens et amis de North Hatley

Nous attendons tous, depuis des mois, du conseil de North Hatley et de la MRC des précisions sur leurs projets à long terme pour le développement de la zone inondable de North Hatley. Beaucoup de fonds publics ont été dépensés en conseils juridiques et techniques au cours des deux dernières années et on s'attend à en dépenser plus au cours de l'année 2017.

Le ministère de l'Environnement a révisé le Plan d'aménagement initial et a refusé de l'accepter tel qu'il est.

Malgré cela, La seconde version du Plan d'aménagement de la MRC, qui sera présentée jeudi qui vient, le 13 avril, lors d'une consultation publique, autorise encore la construction de 210 unités de logement dans trois immeubles et ce, en plein milieu de la zone d'inondation.

Des citoyens questionnent la validité de la carte de la zone inondable à la base du Plan d'aménagement. Un examen plus en profondeur a récemment révélé une erreur majeure dans la méthodologie utilisée pour la production de cette carte. Les données sur la profondeur et l'étendue des eaux d'inondations à venir autour des immeubles proposés auraient été grandement sous-estimés.

Nous vous encourageons à venir en grand nombre à la consultation publique au sujet du Plan d'aménagement (deuxième version) sur la zone inondable de North Hatley. Elle se tiendra le 13 avril 2017 à 18h30 aux bureaux de la MRC au 455 rue MacDonald à Magog. Ce sera la seule occasion de vous faire entendre. Si ce sujet vous tient à cœur, ne manquez pas cet événement et venez exprimer vos inquiétudes et poser des questions, dans la langue de votre choix, ou simplement faire acte de présence. C'est le moment de faire pression sur les décideurs locaux qui ont en main l'avenir de notre beau village.

D'ici-là, prenez connaissance du mémoire sur le Plan de gestion de la MRC (qui comprend des photos saisissantes de la zone inondable), de lettres aux ministres Heurtel et Coiteux rédigées par des citoyens et autres documents à l'adresse www.facebook.com/ActionNorthHatley et sur le site des Friends/Amis de North Hatley www.fanhca.org.

Voici des exemples de questions qui devraient être posées jeudi prochain :

- 1) Pourquoi bâtir dans une zone inondable ? Vu les prédictions reliées aux changements climatiques, cela n'a aucun sens.
- 2) Pourquoi, en 2015, le conseil municipal a-t-il ignoré la pétition de 178 signatures demandant des modifications au projet proposé ?
- 3) Le conseil prend pour acquis que le projet de développement de condos présenté sera populaire et cela sans avoir effectué d'étude de marché. Que se passera-t-il si les condos ne se vendent pas ? La vente d'unités de logement dans une zone inondable n'est pas garantie et ce, pour les raisons suivantes :
 - a. Le ministère de la Sécurité publique n'offre aucune compensation pour la perte de biens subie par des victimes d'inondations.
 - b. Les pertes subies au cours d'inondations ne sont couvertes par aucune compagnie d'assurance.
 - c. Le CMHC n'offre aucune assurance sur les emprunts reliés aux constructions dans des zones inondables.
- 4) Qui paiera les coûts associés à la construction des infrastructures supplémentaires rendues nécessaires par ces développements ?
- 5) Qui paiera les coûts associés aux pertes de biens résultant d'inondations ?